



AVIS PUBLIC D'ÉLECTION
SCRUTIN DU 7 NOVEMBRE 2021

AVIS PUBLIC est donné aux électeurs par le soussigné, président d'élection, que:

1. les postes suivant sont ouverts aux candidatures:
 - maire;
 - conseiller au siège numéro 1;
 - conseiller au siège numéro 2;
 - conseiller au siège numéro 3;
 - conseiller au siège numéro 4;
2. toute déclaration de candidature à l'un de ces postes devra être produite à mon bureau, à compter du vendredi 17 septembre 2021 jusqu'au vendredi 1^{er} octobre 2021, aux dates et heures suivantes prenant en considération le contexte sanitaire actuel:
 - de 8h30 à midi les mardi et mercredi, et de 13h00 à 16h30 le mercredi (sans rendez-vous);
 - de 8h30 à midi les jeudi et vendredi, et de 13h00 à 16h30 le vendredi (sur rendez-vous);
 - **le vendredi 1^{er} octobre 2021, le bureau sera ouvert de 9h00 à 16h30 de façon continue;**
3. Les formulaires pour fins de mise en candidature sont disponibles sur le site internet (<https://montreal-west.ca/fr/notre-ville/election-municipale-2021/>) et au bureau du soussigné;
4. si plus d'un candidat pose sa candidature à l'un de ces postes, un scrutin sera tenu le dimanche 7 novembre 2021 de 9h30 à 20h00 et sera précédé d'un vote par anticipation le dimanche 31 octobre 2021 de 9h30 à 20h00;
5. Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes:
 - Votre domicile est sur le territoire de la municipalité et:
 - Vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes une proche aidante ou un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une telle personne;
 - Votre domicile est ou n'est pas sur le territoire de la municipalité et:
 - Vous aurez 70 ans ou plus le jour du scrutin; ou
 - Entre le dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre 2021, vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous:
 - êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
 - avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(porteuse) de la maladie;
 - présentez des symptômes de COVID-19;
 - avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
 - êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande en communiquant avec la présidente ou le président d'élection au plus tard le mercredi 27 octobre 2021.

La façon de faire votre demande et sa validité varient selon votre situation:

- Si vous être domicilié(e) ou non dans la municipalité et que devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande peut être verbale ou écrite et sera valide uniquement pour le scrutin en cours.
- Si vous êtes dans une autre des situations présentées ci-haut, votre demande peut être verbale ou écrite et sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 12 octobre 2021.

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après leur envoi, vous pourrez communiquer avec le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente ou du président d'élection au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 à 16h30.

6. j'ai nommé Madame Ginette Roy pour agir à titre de secrétaire d'élection;
7. le soussigné peut être joint à l'adresse et au numéro de téléphone suivants:

Hôtel de Ville
50 Westminster sud
Montréal-Ouest H4X 1Y7
(514) 481-8125
election@montreal-west.ca

Fait à Montréal-Ouest, le 15 septembre 2021.

Claude Gilbert
Président d'élection